



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-44088>

Département(s) de publication : 23

Annonce n° 24-44088

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Departemental De La Creuse

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22230962700016

Ville : GUERET

Code postal : 23011

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 23

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1445251>

Identifiant interne de la consultation : 24DIR01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marion Brunaud

Numéro de téléphone du contact : +33 544302807

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Pouvoir de la personne habilitée à engager la société
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique (20 points) : 60% Prix des prestations (20 points) : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD64 - Calibrage et renforcement de la chaussée entre la RD41 et Budelière PR 0+465 à 4+210 sur le territoire des communes de Budelière et Viersat

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233123

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La durée du marché court à compter de la date de notification jusqu'à la réception des travaux incombant au titulaire (après complète réalisation des travaux, repliement des installations de chantier, remise en état des terrains et des lieux et réception des travaux). Les délais maximum d'exécution des travaux sont fixés à 3 mois (90 jours), à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire du marché de commencer l'exécution des travaux. Les travaux sont divisés en trois sections : - Section 1 : carrefour avec la RD 41(carrefour à reprendre) jusqu'au village du « Saget » avec calibrage et renforcement. - Section centrale : traverse du « Saget » restructuration de la chaussée existante. - Section 2 : sortie du village du « Saget » jusqu'à l'entrée du bourg de Budelière

Lieu principal d'exécution du marché : Communes de Budelière et Viersat 23170

Durée du marché (en mois) : 3

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une clause de réexamen est prévue à l'article 1.10 du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Les procédures de recours sont renseignées à l'article 10 du règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2024